

Franceville/Justice/Cour d'Appel judiciaire...

Les magistrats promus installés



Le premier président de la cour, François Nguia, officiant la cérémonie...



... en présence de la secrétaire générale de province, Nicole Nouhando.



Les magistrats du parquet général

N.O.
Franceville/Gabon

PROMUS lors du Conseil supérieur de la magistrature du 3 juillet 2018, quatre magistrats de la cour d'Appel judiciaire de Franceville ont pris place dans les rangs, le vendredi 2 novembre dernier, au cours d'une audience solennelle d'installation, présidée par le premier président de ladite cour, François

Nguia, dans la salle d'apparat. Il s'agit de : Aude Razzia Bauguidzogo (président de Chambre au siège) et de trois autres promus au parquet général, Justin Chérubin Kouendi (avocat général), Yolande Ogoouamba Walker et Hervé Claude Wanyas, tous deux substitués généraux. L'audience s'est tenue en présence des autorités locales, dont la secrétaire générale de province, Nicole Nouhando, représentant le gouverneur, ainsi que des autorités judiciaires, parmi lesquelles le président du

tribunal, Frédérique Ndombi Bitar, et le procureur de la République, Gilbert Mbarangolo. Cette cérémonie obéissait aux dispositions de l'article 12 de la loi 12/94 du 16 septembre 1994 portant Statut particulier des magistrats, qui dispose: "les magistrats sont installés dans leurs fonctions en audience solennelle de la juridiction à laquelle ils sont nommés ou rattachés". Occasion donc pour le procureur général, Félix Bangoussou, d'inviter les promus à se mettre

au-dessus de toutes considérations partisans, à être imbus de la mission rattachée à leur fonction et justes dans les décisions qu'ils auront à prendre. « Je vous exhorte à ne pas vous détourner des valeurs qui vous ont toujours guidés depuis votre entrée dans la magistrature. A savoir la probité, la rigueur, la pondération, la neutralité, l'humilité. Vous devez toujours vous appuyer sur la règle de droit sans laquelle vos décisions s'exposeraient à Cassation », a-t-il souligné.

Dans un discours empreint d'enseignements, le premier président de la cour judiciaire a rappelé aux promus les valeurs d'indépendance et de dignité de la justice « Ne cédez ni à l'individualisme, ni à la division. Les contraintes sont moins fortes quand elles sont partagées. Les justiciables souhaitent que les juges soient clairs, rapides et efficaces (...). Dire le droit est la plus belle des missions, mais dire le droit est aussi ingrat et difficile. Il faut soupeser les intérêts... Nous devons considérer les cri-

tiques comme des catalyseurs possibles pour aller vers le changement et la modernisation », a signifié François Nguia. Non sans appeler le juge à se protéger de toute influence potentielle comme la pression ou l'ingérence politique, la pression financière ou la tentation de l'argent, la pression des médias ou de l'opinion publique ou encore la personnalité même du juge dont les propres préjugés ou émotions peuvent conduire à une appréciation fautive des choses.

... tribunal de première instance...

Le procureur de la République adjoint investi dans ses fonctions

N.O.
Franceville/Gabon

PRÉCÉDEMMENT substitué du procureur de la République, Rodrigue Ebang Nzué, promu dernièrement procureur de la République adjoint près le tribunal de première instance de Franceville, a été installé dans ses nouvelles fonctions, le vendredi 2 novembre 2018, à la faveur d'une audience solennelle dirigée par la présidente du tribunal de Franceville, Frédérique Ndombi Bitar. Ladite audience a été rehaussée par la présence des autorités locales, à savoir la secrétaire générale de province, Nicole Nouhando, le maire Roger Ayouma, les autorités militaires et judiciaires, parmi lesquelles le premier président de la cour d'Appel, François Nguia, et le



La présidente du tribunal, Frédérique Ndombi Bitar (2e à partir de la gauche) au promu : "Votre nouvelle fonction ne sera pas de tout repos".

procureur général, Félix Bangoussou. La promotion de Ebang Nzué a été présentée par la présidente du tribunal comme résultant de la très grande implication de l'impétrant dans l'accomplisse-

ment de ses tâches et son dévouement sans faille au service public de la justice. « Je vous encourage à faire plus et à toujours cultiver le goût du travail bien fait. Votre nouvelle fonction ne sera pas de tout repos, et pour la



Le nouveau procureur de la République adjoint, Rodrigue Ebang Nzué, devra œuvrer à faire baisser les vices qui gangrènent la société.

réussite des missions qui vous seront confiées, vous pourrez toujours compter sur l'esprit d'équipe, sur la réflexion collective et la solidarité des collègues et collaborateurs qui sont les valeurs du tribunal de première

instance de Franceville », a déclaré Frédérique Ndombi Bitar, tout en félicitant le promu. Dans ses réquisitions, le procureur de la République, Gilbert Mbarangolo, a égrené un certain nombre de maux constatés

dans la société, surtout en milieu scolaire. Entre autres, l'homosexualité, la vente et la consommation des stupéfiants, les atteintes aux mœurs, etc. Autant de phénomènes auxquels fera face le nouveau procureur de la République adjoint, quoique ceux-ci ne lui soient pas étrangers. Né en 1983, Rodrigue Ebang Nzué intègre l'École nationale de la magistrature en 2012, après l'obtention de son master 2 en droit et pratique des contentieux à l'Université Omar Bongo (UOB). Après deux ans d'études, il sort nanti d'un diplôme d'études judiciaires option judiciaire, et il est affecté en 2014 au tribunal de première instance de Franceville comme substitué du procureur de la République en charge des mineurs. Fonction qu'il a occupée avant son poste actuel.

... et vie du journal/"Franceville-Moanda-Mounana"

Comment alimenter la page de façon permanente ?

Jacob MOUKOUANGUI
Franceville/Gabon

COMMENT alimenter la page provinciale "Franceville-Moanda-Mounana" et ce, de façon permanente ? La question était récemment au centre des échanges francs et directs entre le chef de la rubrique "Provinces" et les correspondants permanents de "L'Union" à Franceville. En visite dans le chef-lieu du Haut-Ogooué, Olivier Ndembi a mis à profit son séjour de quarante-huit heures pour écouter et discuter avec

les plumes altogovéennes de l'Union que sont Jacob Moukouangui, Nadège Ontounou et Guy Madjoupa Sangouetaba, sur les maux qui freinent la collecte de l'information dans une province tout aussi riche que fertile, qui compte onze départements et trois sous-préfectures. Dans ses propos, M. Ndembi a souligné que le Haut-Ogooué est un véritable vivier en termes d'informations tous azimuts, et qu'il n'était pas normal que la page dédiée à Franceville, Moanda et Mounana puisse être en manque d'articles. Tout au long des échanges, il a relevé quelques soucis d'ordre



Les journalistes de Franceville autour du chef de service "Provinces", Olivier Ndembi (main tendue), pendant la séance de travail.

à la fois organisationnel et communicationnel au niveau des correspondants de Franceville, qui se retrouvent parfois au

même moment et au même lieu de reportage pour le même travail. Toute chose que le chef des Provinces au desk central de

l'Union a qualifiée "d'embouteillages inutiles". « Vous devriez communiquer entre vous et de façon pragmatique et professionnelle, pour éviter ce type de manquement de nature à freiner la bonne tenue de la Page », a-t-il conseillé à ses collaborateurs. Fiers de cette descente sur le terrain, les correspondants, dans leur ensemble, ont souligné que ce déplacement ne soit pas l'unique du genre. Il ont donc formulé le vœu que de telles initiatives se prennent régulièrement afin de permettre aux reporters de l'Union à Franceville d'être toujours en phase avec les réalités du métier. D'ailleurs, l'idée de voir d'autres jeunes locaux s'intéresser à

l'écriture de presse a été émise par M. Ndembi, afin d'assurer la relève. Avant de regagner Libreville, l'émissaire du desk central a rendu une visite de courtoisie à la secrétaire générale de province, Nicole Nouhando, représentant le gouverneur empêché. Tout comme il a effectué un déplacement sur Moanda pour des échanges avec les correspondants Claude-Médard Minko et Guillaume Leyini. La visite d'Olivier Ndembi à Franceville a également intéressé d'autres confrères. A l'image de Léo Chimeze de RTN, qui a assuré en avoir tiré d'importants enseignements.